

COMMUNE DU FIDELAIRE

Département de l'Eure (27)

plan local d'urbanisme

pièce 6.1.b

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
1/10 000ème

Projet arrêté le 11 avril 2013

PLU approuvé le :

Métiers d'auteur :
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits

- > Clocher de l'Église (commune de La Ferrière-sur-Risle), classé par AM du 10/02/1913
- > Halle (commune de La Ferrière-sur-Risle), inscrite par AM du 01/10/1926
- > Maison du XVI^e siècle sur la place (commune de La Ferrière-sur-Risle), inscrite par AM du 01/10/1926
- > Église (commune du Fidelaire), inscrite par AM du 24/11/1961

AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés

- > Il sur la place publique (commune du Fidelaire), classé par décret du 14/12/1933

I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques

- > Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan.

PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

- > Ligne n°199/4 Evreux - Bernay
- > Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan.

T7 : Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.

- > Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal.

